

LOGISTIQUE ET CIRCUITS-COURTS :

Où en sommes-nous ?

Commission restauration collective de l'approvisionnement bio et local en Hauts-de-France

3^{ème} réunion de 2019

Le 3 septembre 2019

à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais – 56 Avenue Roger Salengro, 62223 Saint-Laurent-Blangy

COMPTE RENDU

Réunion animée par :

Marie BOUCHEZ - Association A PRO BIO - Responsable de projets

Maëlle DELABRE - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais - Conseillère Circuits Alimentaires de Proximité

Présents à la réunion :

Christine ARNAL (Département de l'Oise) 60
Alexandre BARBET (Ch d'agriculture de la Somme) 80
Camille BASIRE (SAGEBA) 60
Christelle BENOUWT (Département du Nord) 59
Benoit BODET (GR Qualité Alimentaire) HdF
Charlotte BOSSAERT (Département de la Somme) 80
Mélanie BRUNEVAL (CU de Dunkerque) 59
Martin BUE (Le chemin des mûres) 59
Aline CAHOT (Département de l'Oise) 60
Coralie CHYTHA (Département du Pas-de-Calais) 62
Felix DEGRAVE (MELOKO) 62
Margaux DELEBECQUE (GR Qualité Alimentaire) HdF
Alexandre DE MIL (Cinq GE) 59
Frédéric FOURBERT (ESAT du Ternois) 62
William GLORIE (Région) HdF
Claire GOURDET (PETR Ternois 7 vallées) 62

Thomas HUTIN (Département de la Somme) 80
Laurence LAMAISON (Ch d'Agriculture de l'Oise) 60
Eloïse LEMAIRE (Mr Goodfish) 59
Paulo-Serge LOPES (MEL) 59
Enea MAILLOL (A PRO BIO) HdF
Sophie MELIQUE (A PRO BIO) HdF
Michel MONNEHAY (Département de l'Oise) 60
Anne PREVOST (Ch d'Agriculture de la Somme) 80
Christelle RENAUX (Département du Pas-de-Calais) 62
Julien ROY (PNR Avesnois) 59
Caroline ROZALEN (PNR Avesnois) 59
Adeline SCREVE (Région) HdF
Lucie SELLIER (Opale&Co) 62
Hervé VALDEVIT (Conseil Régional) HdF
Estelle VALLET (Département du Pas de Calais) 62

Excusés : Mireille CHEVALIER (chambre d'agriculture de l'Aisne), Juliette DEGARDIN (Fort et Vert), Sophie FAUCON (CA PSO), Franck LAINE (CABBALR), Lisa SIGALA (ADARTH), Sandrine JOFFRE (CABBALR), François-Xavier DELPHIN (Conseil Régional), Pauline COUCAUD (PNR Scarpe Escaut), Camille LENNE (CCPV) Oise

LA COMMISSION RESTAURATION COLLECTIVE

Depuis ... **2012**

Pour ... **Mettre en réseau** des territoires travaillant sur les approvisionnements bio régionaux et locaux en restauration collective

Objectif ... **Aborder collectivement des sujets en lien avec la restauration collective**

Public :

Ensemble des structures intéressées par la thématique
Territoires : CR, CD, EPCI, PNR, Pays...
Partenaires : Bio en Hauts-de-France, CERDD, ...
Acteurs de terrain : acheteurs et fournisseurs de la restauration collective

Soutenu par :



Plan BIO
Hauts-de-France



+ les Départements, Agences de l'eau et territoires partenaires

A PRO BIO
Cultivons notre avenir



LES SUJETS TRAITÉS :

• 2017

- Filière halieutique
- Mutualisation de l'achat
- Légumerie

• 2018

- Labellisation des restaurations collectives
- Observatoire de la RC
- Qualité en restauration collective

• 2019

- Caractérisation des produits et agricultures
- Marchés publics
- Solutions logistiques

• 2020

- ...
- ...
- ...

La boîte à idées !

A PRO BIO
Cultivons notre avenir



LE SUJET DE CETTE COMMISSION RESTAURATION COLLECTIVE

- **Un constat positif :**
 - De plus en plus d'acheteurs de produits bio et/ou locaux
 - Des acteurs fournisseurs identifiés (de tous circuits et toutes tailles)
 - Des filières qui se créent et se structurent
 - Une loi EGalim qui va dans le sens de la qualité et la durabilité
- **Bref, un contexte favorable, des signaux plutôt engageants**
- **Et pourtant, de la part des acheteurs on entend :**
 - des établissements n'arrivent pas à être livrés
 - les volumes sont trop importants ou pas assez importants
 - ...

→ Il reste un problème de **logistique** pour réunir l'offre et la demande

A PRO BIO
Cultivons notre avenir

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
DIVERSITÉ - INNOVATION
BIEN-ÊTRE & DURÉE

Le but de cette réunion comme celles de toute l'année 2019, est, non seulement de faire avancer le débat par la transmission d'informations et d'outils, le retour d'expérience des initiatives déjà existantes en région et également de partager différents points de vue sur la question de la logistique. Les comptes-rendus des sujets traités, les outils et les avancées de 2019 sont à disposition de tous.

ORDRE DU JOUR

- **Tour de table**
- **Les outils existants autour de la logistique**
- **Panorama des initiatives en région**
- **Recueil de propositions autour de 4 leviers :**
 - La mutualisation entre fournisseurs
 - Le recours à un intermédiaire logistique
 - La réduction des coût logistiques
 - Le rôle des acheteurs pour faciliter la logistique

A PRO BIO
Cultivons notre avenir

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
DIVERSITÉ - INNOVATION
BIEN-ÊTRE & DURÉE

- **Tour de table**

Présentation de chacun autour d'une animation « Spatiale » où les participants doivent se situer géographiquement dans la salle, par rapport à des post-it de villes clés des Hauts-de-France. Malgré le nombre important de participants (36) cette activité fut bien reçue et a permis de situer les uns et les autres dans la région et visualiser la bonne représentativité de l'ensemble des acteurs en région. Cette activité a également rendu possible l'échange entre les participants.

Les institutions :

- Conseil Régional (HdF)
- Conseil Départementaux du Nord (59), l'Oise (60), Pas de Calais (62), et de la Somme (80)

Les intercommunalités/ territoires :

- Dans le Pas-de-Calais : PETR Ternois 7 vallées,
- Dans le Nord : MEL, PNR de l'Avesnois, CUD
- Dans l'Oise : CCPV, SAGEBA

Les opérateurs économiques / logisticiens :

- Cinq GE
- Le chemin des mûres
- ESAT du Ternois, Méloko

Les structures d'accompagnement, de développement :

- A PRO BIO
- Chambres d'agriculture
- Groupement régional pour la qualité alimentaire
- Mr Goodfish
- Opale & Co

DES BASES COMMUNES :

- ✓ Qu'est ce que c'est la logistique en circuits-courts ?
- ✓ Quelles sont les tâches relatives à une organisation logistique ?



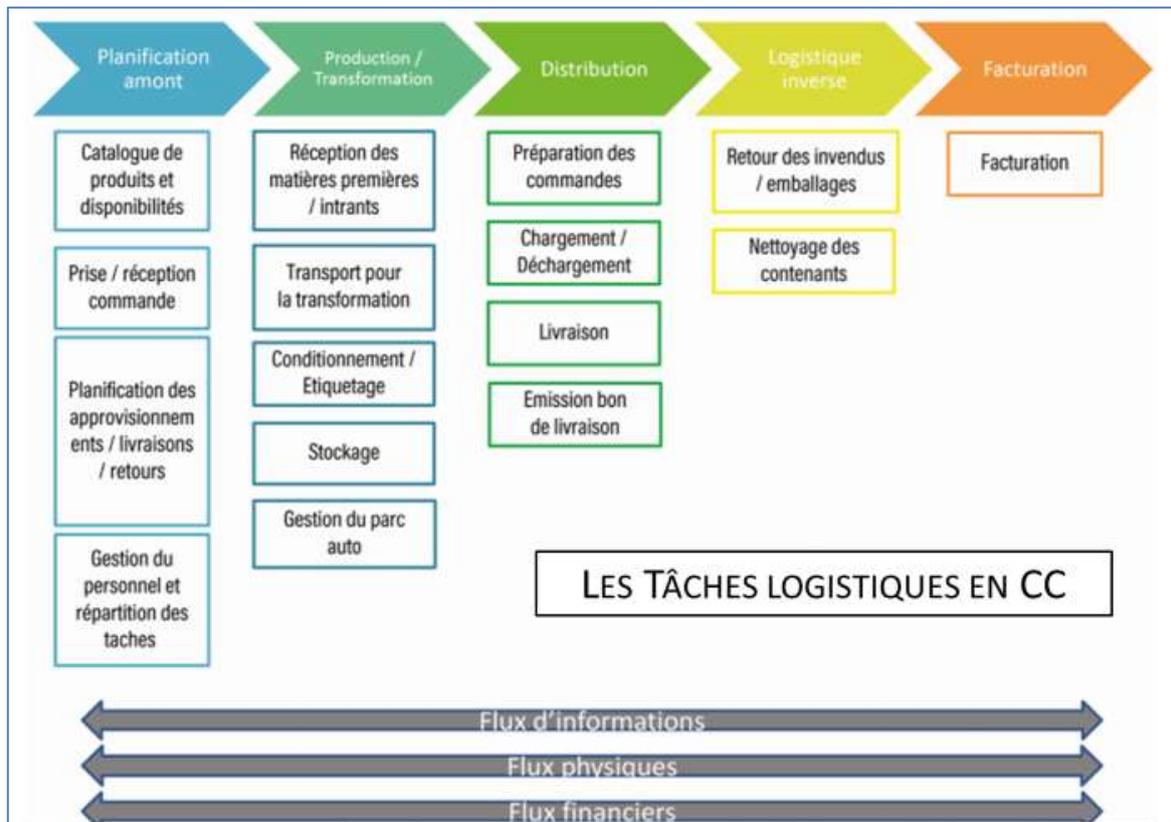
La logistique c'est ...

DEFINITION

Appliquée aux circuits courts alimentaires, la logistique désigne l'ensemble des opérations visant à gérer et faire circuler les flux de marchandises agricoles, les flux financiers et d'informations de la ferme à la clientèle.



Dresser une méthodologie logistique est une question d'équité entre les différents acteurs de la restauration collective. En effet, il est important d'évaluer le temps que chacun consacre à concrétiser l'approvisionnement en circuits courts afin d'établir une rémunération plus juste.





La logistique inverse est trop souvent négligée dans le coût global. En effet, les livreurs reviennent souvent avec des camions vides, les producteurs sont parfois dans l'obligation de ramener une partie de leur marchandise non vendue... Cela engendre également un coût.

POURQUOI ON S'Y INTÉRESSE ?

UN POIDS NON NÉGLIGEABLE POUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

En temps :

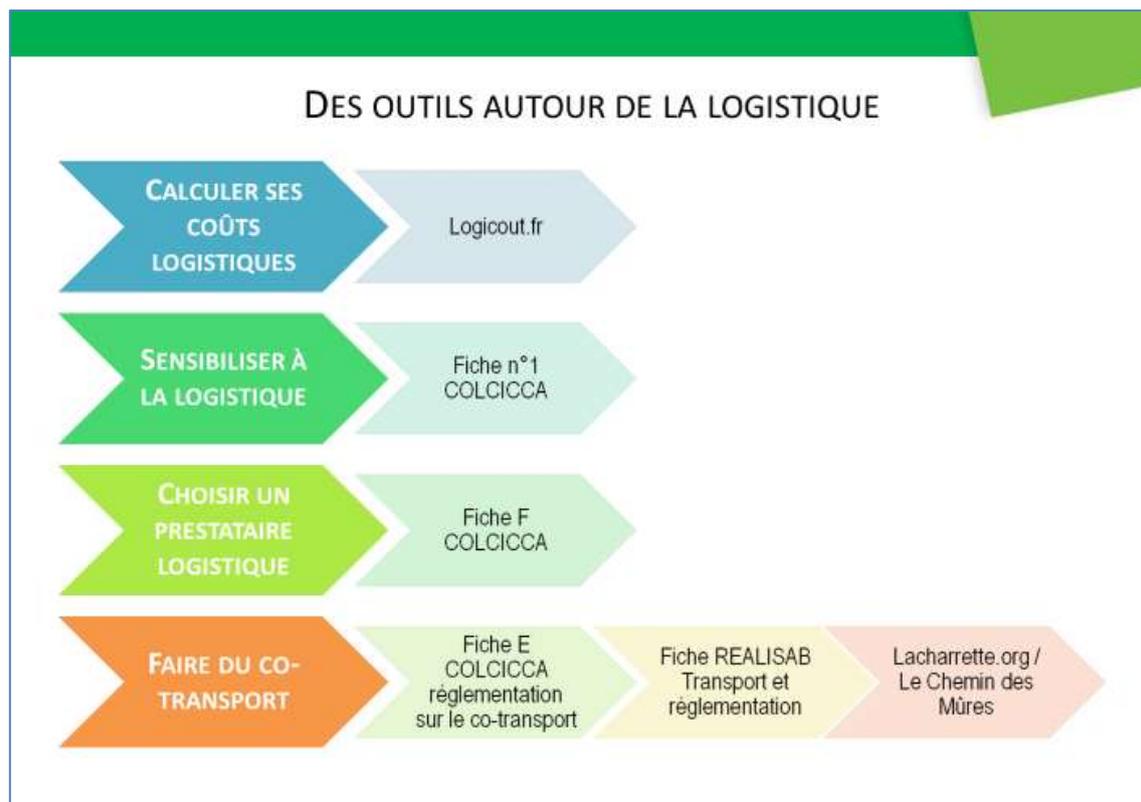
- ✓ **8h** à livrer / semaine (sur 16 points de vente différents)

En coûts :

- ✓ **50 %** des agriculteurs n'ont pas calculé leurs coûts logistiques
- ✓ 25 % l'ont fait de manière approximatives
- ✓ Coûts logistiques = **23%** du CA en moyenne
- ✓ 2 producteurs sur 3 ont des coûts supérieurs à 50% des recettes

Sources : Enquêtes issues d'ALLO CIRCO, OLICO-Seine

Ce sont des chiffres qui ne sont pas connus par beaucoup de professionnels qui livrent la restauration collective et surtout de producteurs qui ne se rendent pas compte du poids de la logistique sur leur chiffre d'affaire. Il a été convenu que ces chiffres méritent également d'être communiqués aux acheteurs afin qu'ils se rendent compte du coût de l'approvisionnement (frais de livraison ou coûts intégrés aux coûts des denrées)

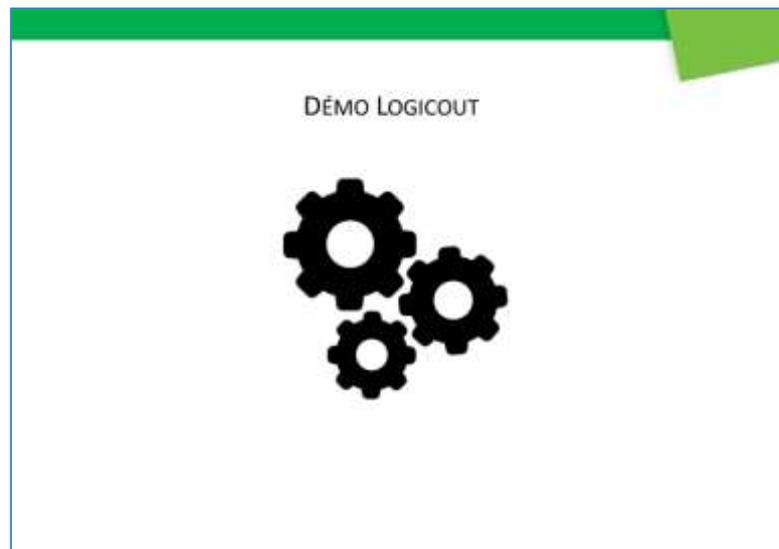


L'outil « le chemin des mûres » a été présenté par Martin BUE. La plateforme est en cours de développement et sera mise en ligne en début d'année 2020. L'objectif est le même que celui de « Lacharrette.org » mais la méthode est différente.

« Le chemin des mûres » vise à organiser des tournées à partir des trajets des producteurs qui sont proches les uns des autres. Des routes seront donc créées en fonction des besoins des producteurs pour que ces derniers réalisent eux-mêmes leur tournée optimisée. La structure se rémunérera sur un pourcentage de l'économie réalisée par le producteur grâce à cette optimisation de trajet.

« Lacharrette.org » est une plateforme déjà en fonctionnement et surtout développé autour de Lyon et dans certains secteurs de Bretagne. Le site permet aux producteurs de proposer un trajet ou de rechercher un trajet pour faire livrer leur produit par autrui. La Charrette travaille également avec des prestataires logistiques pour développer des itinéraires sur lesquels les producteurs peuvent se greffer via le site.

Pour l'instant ces deux outils (« lacharrette » et « le chemin des mûres ») ne sont pas déployés en Hauts-de-France. « Le chemin des mûres » vise une ouverture du service proposé pour janvier 2020 sur la région et envisage de s'ouvrir sur tout le territoire français pour tout producteur/fournisseur qui souhaite faire appel à eux.



Un exemple fictif de calcul a été présenté d'un producteur qui livrera x € de marchandises dans un établissement. « Logicoût » donne le détail du coût de la logistique et rapporte ce prix au chiffre d'affaires de la marchandise transportée ou au volume transporté. Il existe également un module qui calcule le coût environnemental (via certaines émissions).

Premier temps d'échange

Les apports de l'outil « logicoût » :

- ✓ Apporte l'information essentielle du coût de la logistique de livraison (financier et environnemental) à connaître autant pour le producteur
- ✓ Permet de calculer la viabilité du modèle économique « circuits courts locaux »
- ✓ Permet plus de transparence pour l'acheteur sur les frais de livraisons, seuils minimums de commande, refus de livrer...
- ✓ Outils d'aide à la décision pour les territoires (augmenter l'intérêt à développer la production et la consommation locale : pour les rapprocher et diminuer les coûts logistiques)

Comment ces informations peuvent être traduites dans le prix de l'approvisionnement local ? A qui de payer la logistique (temps passé, frais de déplacements) ?

- Pour garder cet objectif de rémunération des acteurs locaux, il est conseillé d'intégrer le prix de la logistique dans le prix global du produit vendu par le producteur/fournisseur (l'acheteur paye donc la logistique : dans le cas d'un frais de livraison en sus cela peut poser un problème au niveau du budget de restauration collective). Ne pas intégrer le prix de la logistique dans le prix global du produit reviendrait à laisser les fournisseurs prendre en charge totalement le coût de cette logistique, ce qui peut ralentir l'attrait des producteurs pour la restauration collective au vu des résultats calculés par l'outil (Ex : Changement du minimum de commande). Les fournisseurs ont désormais des outils pour les aider à calculer leurs coûts et optimiser leurs trajets.
- L'acheteur peut essayer de faire un effort aussi de son côté pour améliorer la situation économique du producteur/ fournisseur en groupant ses commandes, optimisant les volumes...

Echanges avec les participants :

Il est important **d'apporter des solutions et il est nécessaire de les accompagner**. Dans la logistique en général il y a un problème d'homogénéité entre certains agriculteurs qui ont réussi à maximiser leur logistique et qui donc ne fixent pas de minimum de commande pour effectuer une livraison, et ceux qui ne peuvent pas se permettre de livrer sous un certain seuil. Il y a donc nécessité d'une entraide entre les producteurs, entre ceux qui ont déjà optimisé leur coût et les autres. Cependant cette entraide ne peut pas toujours être possible dans un climat de concurrence entre les producteurs.

Les outils présentés lors de cette commission restauration collective sont également utilisables par les fournisseurs locaux (coopératives, transformateurs, grossistes locaux...) qui doivent également optimiser leurs coûts logistiques afin de rendre l'offre locale et bio locale accessible aux acheteurs tout en rémunérant correctement les producteurs.

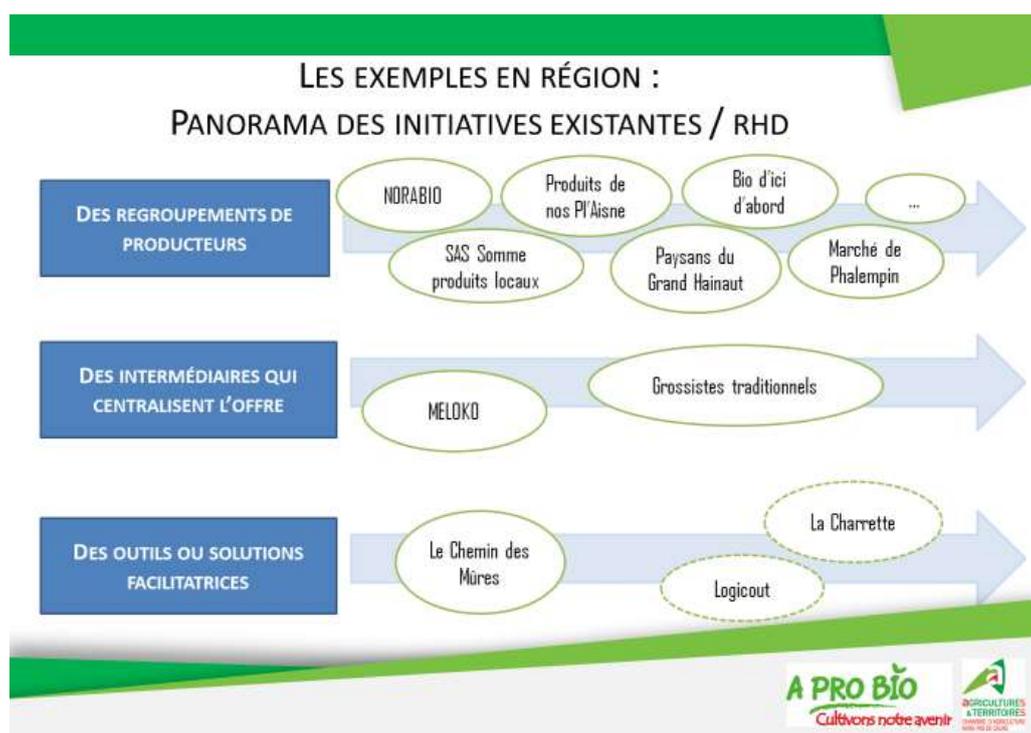
→ Importance du **déploiement de l'outil « logicoût »**

Pour le moment, il n'y a pas de stratégie de déploiement de l'outil dans les Hauts-de-France. Le projet de recherche autour de cet outil, s'est fini en juin. C'est à chaque participant de cette commission qu'il revient de partager cet outil autour d'eux pour le faire connaître et le faire vivre. La pérennité de cet outil et son effet d'entraînement sur le développement des circuits-courts reposera sur sa bonne utilisation. Il a été évoqué de déployer l'outil via des accompagnements ou diagnostics logistiques individuels avec les producteurs.

→ Intérêt d'explorer la possibilité de proposer les fonctionnalités de l'outil « logicoût » sur **Approlocal.fr** pour le rendre accessible aux fournisseurs locaux.

→ Anticiper les problèmes qui peuvent émerger suite à la vulgarisation de l'outil « logicoût », les résultats peuvent faire peur aux producteurs qui prennent conscience du réel coût de leur logistique

Des exemples de structuration logistique en région :



**POUR FACILITER / AMÉLIORER LA LOGISTIQUE, DES
LEVIERS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS :**

- La mutualisation entre fournisseurs
- Le recours à un intermédiaire logistique
- La réduction des coûts logistiques
- Le rôle des acheteurs pour faciliter la logistique

**A PARTIR DE CES 4 LEVIERS,
QUELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE EXPLORÉES SUR LES
HAUTS-DE-FRANCE ?
COMMENT ALLER PLUS LOIN ?**

Quelques idées et recommandations notées par les participants en conclusion de cette commission restauration collective sur la question de la logistique :

La mutualisation entre fournisseurs

- Mutualisation spontanée entre fournisseurs et/ ou création de collectifs « formalisés »
- Groupements d'employés et de moyens (ex : camions)
- Un acheteur réunit ses fournisseurs pour mise en relation
- Définir un périmètre parproduit
- Définir un lieu commun de vente, de stockage (ex : Promus)
- S'inspirer du Drive fermier du Montreuillois (à destination des particuliers)

Le recours à un intermédiaire logistique

- L'intermédiaire peut être du ressort de l'insertion (nouveaux métiers, réduire les coûts)
- L'intermédiaire semble un maillon intéressant pour la question de préservation de l'environnement :
 - o Il peut investir et optimiser son véhicule (propre/énergie électrique)
 - o Il peut investir et optimiser ses caissettes de livraison...
 - o Info : possibilité de déposer un dossier de financement « investissement étude/matériel » auprès de la Région (40% financé sur maximum 50 000€) pour optimiser l'approvisionnement local

La réduction des coûts logistiques

- L'intermédiaire logistique (le chauffeur) peut venir du champ de l'insertion

Le rôle des acheteurs pour faciliter la logistique

- Pour les collectivités locales : obligations / incitations à réfléchir au Plan climat de l'EPCI, par exemple proposer ce sujet de la logistique en atelier collectif entre communes.
- Essayer de comprendre les problèmes des fournisseurs
- S'organiser pour mutualiser sur le même secteur à 1 fournisseur (groupements de commande)
- Optimisation des achats de l'acheteur, regrouper ses achats au même fournisseur en regroupant les produits dans les menus.